

EVOLUTIONS DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS M2A



2022 : une reprise molle

GLOSSAIRE

CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDDL	Contrat à durée déterminée Long
CDDC	Contrat à Durée Déterminée Court
DPAE	Déclaration Préalable à l'Embauche
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
m2A	Mulhouse Alsace Agglomération
SMTF	Salaire Moyen Par Tête
URSSAF	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

A RETENIR

Le bilan de l'année 2022 reprend les rubriques habituelles :

- évolution de l'emploi
- évolution du nombre d'établissements
- évolution des DPAE et
- évolution de la masse salariale.

Les données concernent principalement l'agglomération mulhousienne, mais un focus sur les différents EPCI du Haut-Rhin est réalisé en fin de document.

Au travers des données présentées, il s'agit de connaître les dynamiques en cours. Plus précisément de voir comment l'économie locale sort de la crise sanitaire et comment ses différentes composantes retrouvent ou non une dynamique de croissance. Les points suivants peuvent être retenus.

■ Par rapport à l'année 2021, l'année 2022 se solde par une croissance de l'emploi : +600 postes salariés.

Malheureusement, cette croissance est portée par l'intérim (+770 postes). Hors intérim, l'économie locale perd 160 emplois salariés. L'industrie automobile est la grande perdante avec -240 postes.

La bonne nouvelle réside dans le fait que les autres activités industrielles créent de l'emploi (+260).

Le commerce et la construction perdent respectivement une centaine de postes salariés. Lesquels sont « compensés » par la croissance des effectifs des services marchands (+200). Hélas, insuffisante pour couvrir les pertes des services dits non marchands (-160 postes).

L'année 2022 est donc mitigée en termes d'emploi avec une évolution molle des emplois, hors intérim et automobile.

■ Comparée à la fin de l'année 2019 :

L'industrie a perdu 640 postes, mais, hors automobile, la création nette d'emploi est d'une centaine de postes.

La construction est créatrice de 420 postes, mais le commerce en perd 333. Les services marchands sont débiteurs de 600 postes. Comme il en va de même pour l'intérim (-1 335) postes et que les effectifs des services non marchands sont stables, on en arrive à une perte de 2 700 postes depuis la fin 2019.

Raisonner hors intérim (exceptionnellement haut en 2019) revient à réduire les pertes d'emploi à 1 377 postes.

De la même manière, les données s'améliorent si l'on raisonne en effectifs annuels moyens. Hors intérim, il manque toujours à peu près 1000 postes pour retrouver le niveau d'emploi de 2019. Y compris l'intérim, le manque s'élève à 2 370 postes

Se remettre du COVID demandera donc du temps...

■ Paradoxalement, on assiste à **une envolée des établissements employeurs**, dans m2A comme dans quasiment tous les EPCI du Haut-Rhin.

■ **Le marché du travail est dynamique** avec un nombre de DPAE supérieur à celui de 2019, probablement alimenté en partie par la rotation du personnel. La bonne nouvelle est qu'hormis dans les services, la part des CDI continue de croître et celle des CDD courts de se réduire.

■ **La masse salariale connaît en 2022 une forte croissance** (+6% estimés, qui a surtout eu lieu au second semestre) qui est sans doute à mettre au compte de revalorisations de salaires liés à l'inflation.

Les activités industrielles restent de loin celles qui présentent les salaires moyens par tête les plus élevés, raison pour laquelle il convient d'améliorer les conditions d'accueil de l'industrie sur le territoire.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.

Les sources

Comme d'habitude, les données concernant les emplois et les établissements, issues de l'URSSAF, doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

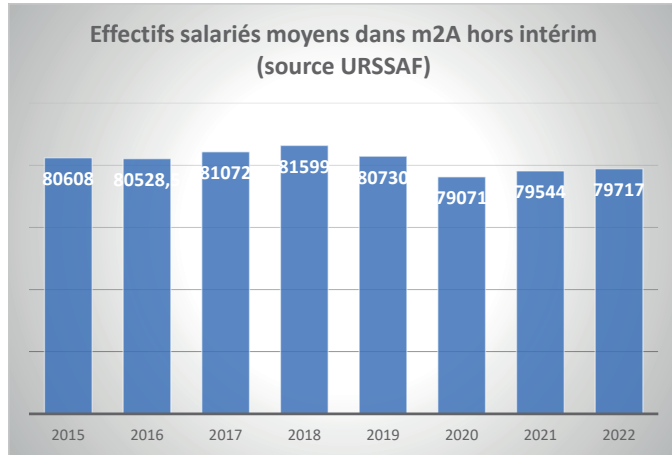
SOMMAIRE

■	Introduction	5
■	Les évolutions de l'emploi dans la région mulhousienne	5
	• L'emploi hors intérim	5
	• L'emploi intérimaire	5
	• L'emploi total	6
■	Les évolutions sectorielles de l'emploi	7
	• Les effectifs industriels	7
	• Les effectifs de la construction	8
	• Les effectifs du commerce	8
	• Les effectifs des services marchands	8
	• Les effectifs des services non marchands	9
■	L'évolution des établissements employeurs	11
■	L'évolution des contrats de travail	12
	• les DPAE de l'industrie	12
	• Les DPAE de la construction	13
	• Les DPAE du commerce	13
	• Les DPAE dans les services marchands	14
	• Les DPAE des services non marchands	14
■	L'évolution de la masse salariale dans m2A	16
■	Et ailleurs dans le sud Alsace ?	17
	• Au niveau départemental	17
	• Au niveau des intercommunalités	17
	• Des créations d'établissements dans presque tous les epci	18

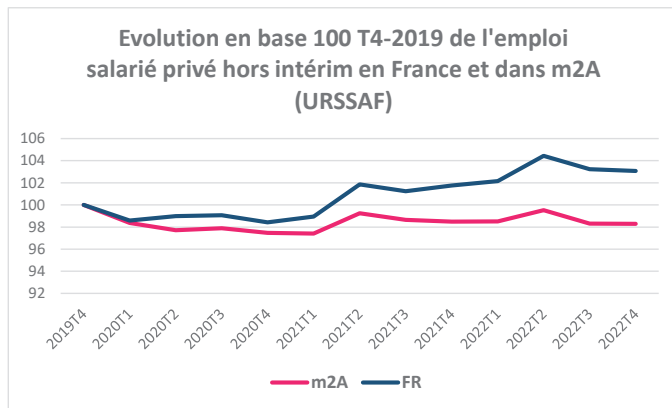
LES EVOLUTIONS DE L'EMPLOI DANS M2A

L'emploi hors intérim

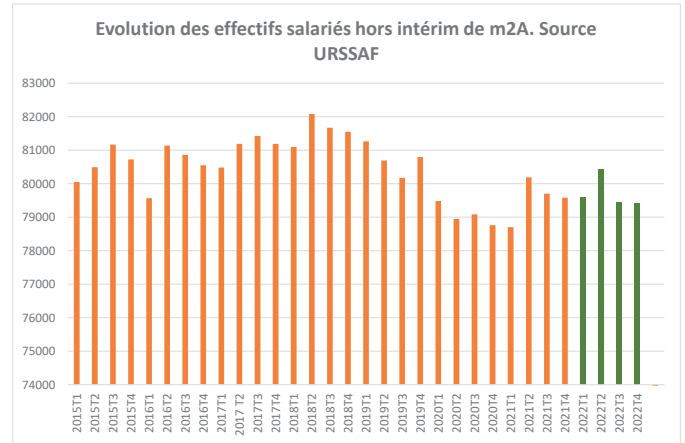
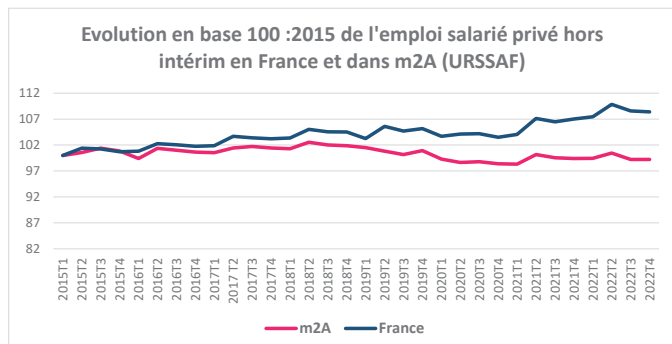
L'année 2022 ressemble fort à 2021. La situation a continué à s'améliorer, lentement. L'emploi annuel moyen hors intérim a ainsi gagné 173 postes au cours de l'année 2022. Par rapport à l'année 2019, il manque donc à peu près 1 000 postes de travail dans l'agglomération mulhousienne.



La dynamique de sortie de crise sanitaire est plus faible qu'en France où la croissance de l'emploi est de 3% depuis la fin de l'année 2019, alors que localement, on est à -2%.

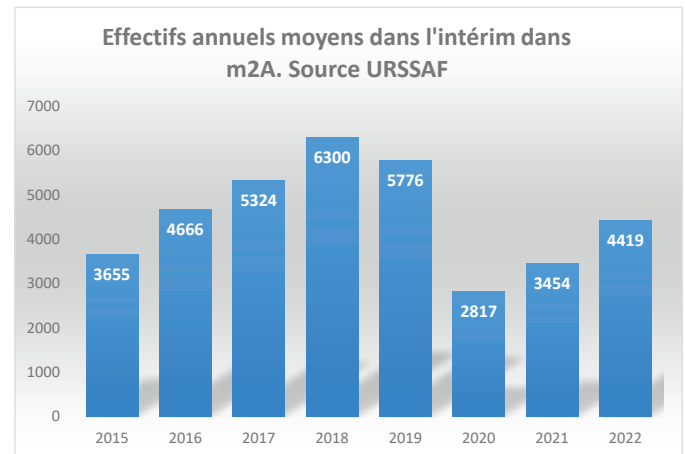


Cette faible dynamique n'est pas nouvelle. L'économie locale était déjà sortie de la précédente crise (financière) avec une dynamique plus faible que celle observée en France.

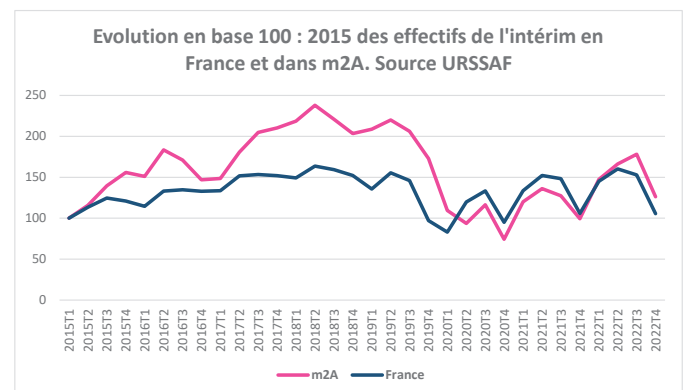


L'emploi intérimaire

L'emploi intérimaire a continué à croître en 2022. En moyenne, 1 000 postes, à peu près, ont été gagnés en 2022. On est loin de revenir au niveau des années 2017, 2018 et 2019 où l'intérim avait atteint des niveaux records.



La courbe de croissance des effectifs intérimaires dans m2A est, depuis la fin 2019, proche de la courbe française.

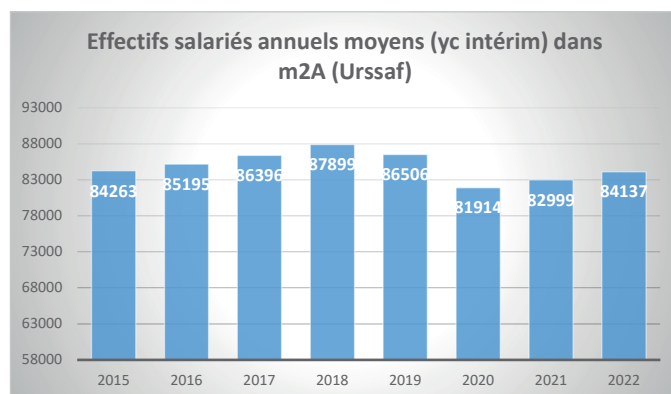
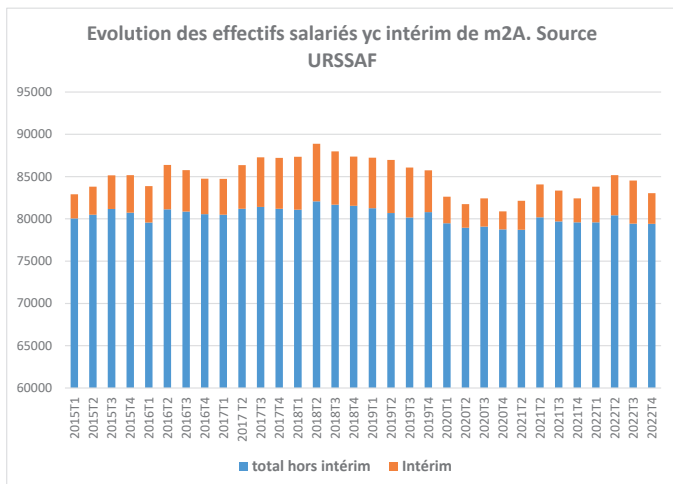


L'emploi total

Les effectifs hors intérim ayant peu augmenté et les effectifs intérimaires ayant cru mais mollement, il est logique que les effectifs totaux progressent, mais lentement.

Ils s'établissent à 83 030 emplois en fin décembre 2022.

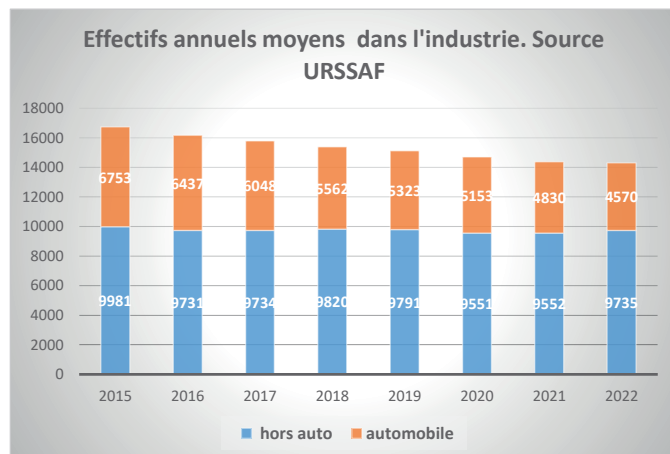
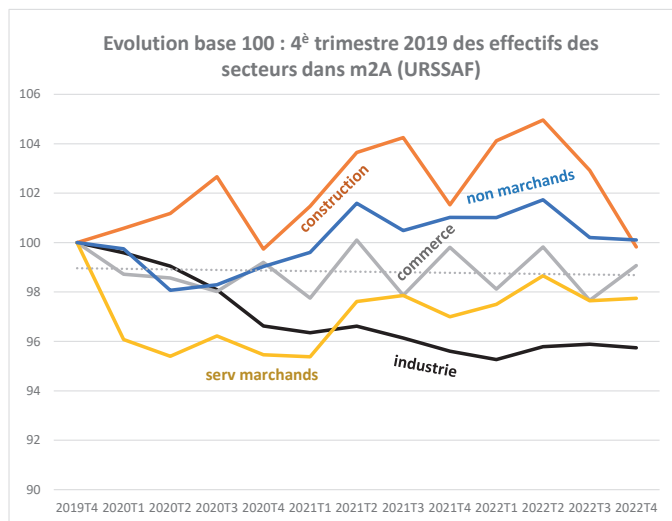
En moyenne annuelle, l'emploi total a progressé d'un peu plus de 1 100 postes en 2022. On reste donc loin (-2 369 postes des effectifs de 2019 ; le niveau d'emploi de 2022 est à peu près équivalent à celui de 2015.



A retenir,	fin déc 2022	moy annuelle
Emploi hors intérim	79 420	79 718
Intérim	3 610	4 419
Emploi salarié total	83 030	84 137

LES EVOLUTIONS SECTORIELLES DE L'EMPLOI

Les évolutions sont différentes d'un secteur à l'autre. Dans l'ensemble des activités, le niveau d'emploi est inférieur à celui de la fin 2019, seuls 3 secteurs ont à peu près retrouvé leur niveau de l'époque : la construction, le commerce et les services dits «non marchands».

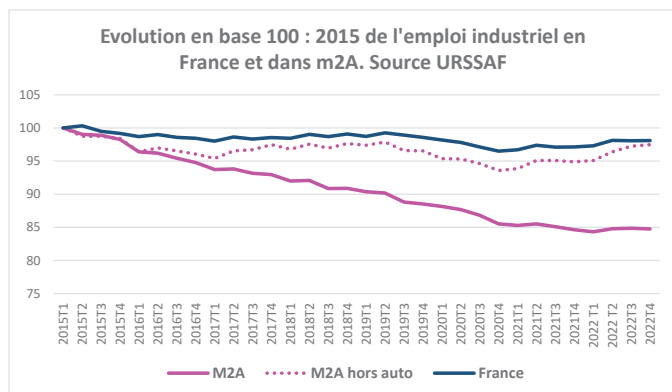


Les effectifs moyens de l'industrie montrent bien comment les pertes sont essentiellement dues à l'automobile et qu'il y a un léger sursaut en 2022 avec un gain de 263 postes hors automobile. D'ailleurs, sur la période 2015/2022, seuls 254 postes ont été perdus, hors automobile toujours.

Les branches de la métallurgie, de l'industrie du meuble et de l'énergie sont à la peine, mais la chimie, la fabrication d'équipements électriques et la branche «eau, déchets» créent des emplois sur la période 2015/2022.

Les effectifs industriels

Les effectifs industriels baissent continuellement depuis 2015. C'est à peine si l'on constate un ralentissement de la perte d'emploi depuis 2021.



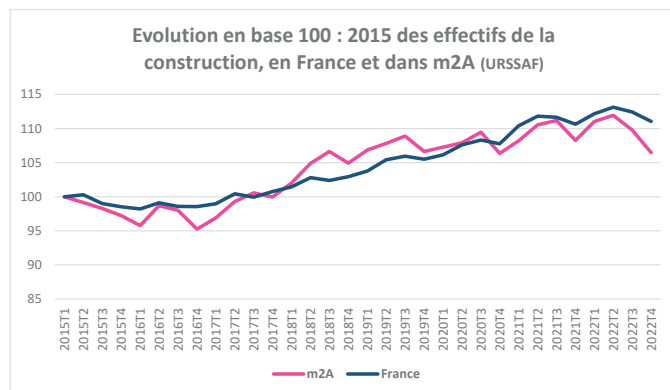
	fin 2022	var/ 2021	var/ 2015
hors auto	9 830	263	-254
automobile	4 486	-243	-2 324
Total	14 316	20	-2 578

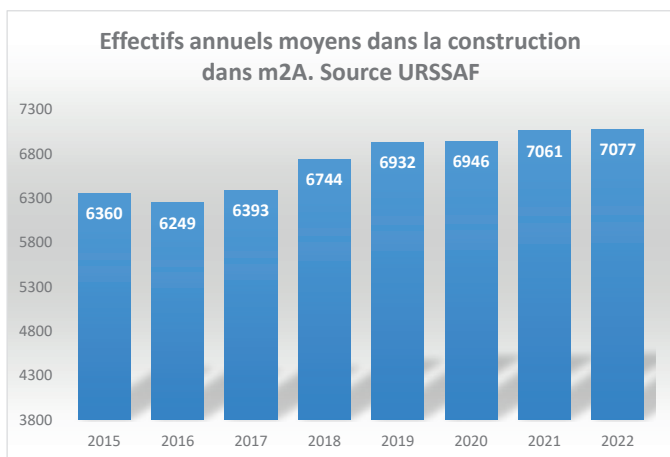
Les effectifs de la construction

Les emplois salariés de la construction sont au nombre de 6 862 fin 2022, en recul d'une centaine de postes par rapport à 2021. Ce secteur évolue à peu près au rythme

Mais cette présentation est trompeuse dans la mesure où les pertes d'emploi concernent essentiellement l'industrie automobile qui perd encore, au cours de l'année 2022, 243 postes. Ce qui porte la perte à 733 emplois depuis la fin 2019 et à 2 324 depuis 2015. Les effectifs dans l'automobile ne s'établissent plus qu'à 4 486 emplois fin 2022.

Les autres activités industrielles ont des effectifs stables ou légèrement croissants en 2022. La courbe des effectifs industriels hors automobile tend à rejoindre la courbe nationale, avec une tendance positive depuis début 2021.





national, avec toutefois une baisse légèrement plus forte des effectifs localement au second semestre. Malgré ce, ce secteur reste largement créateur d'emploi ces dernières années avec 700 postes (en moyenne annuelle) de plus par rapport à 2015.

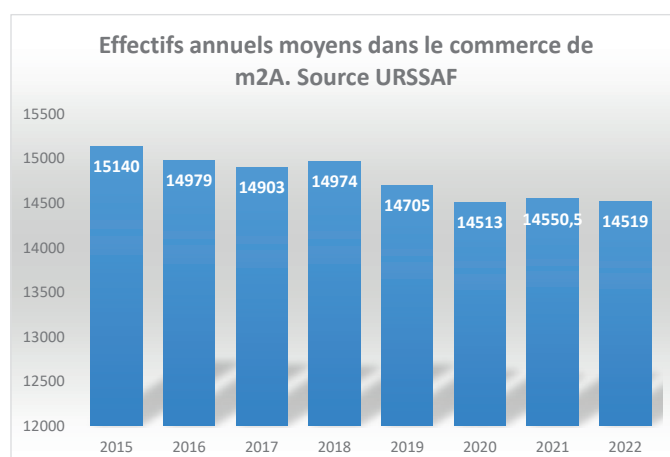
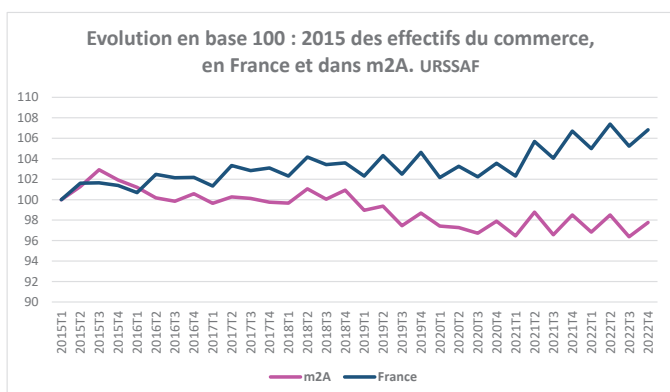
Il n'est pas certain que les restrictions d'accès au crédit permettent de maintenir les effectifs à ce niveau au cours des prochains semestres.

L'emploi de la construction

Décembre 2022	6 862
var / 2021	-117
var / 2019	-12
var / 2015	+416

Les effectifs du commerce

Les effectifs du commerce sont localement orientés à la baisse depuis de nombreuses années. Alors que les effectifs nationaux sont repartis à la hausse depuis 2021, les effectifs locaux continuent de se réduire. Le poids de la grande distribution (branches de l'ameublement et de l'habillement notamment) expliquant cela probablement.



L'analyse des effectifs annuels moyens montre bien cette baisse tendancielle de 2015 à 2019 et le «creux» de 2020. Depuis, on est au mieux sur un plateau autour de 14 500 emplois.

L'emploi du commerce

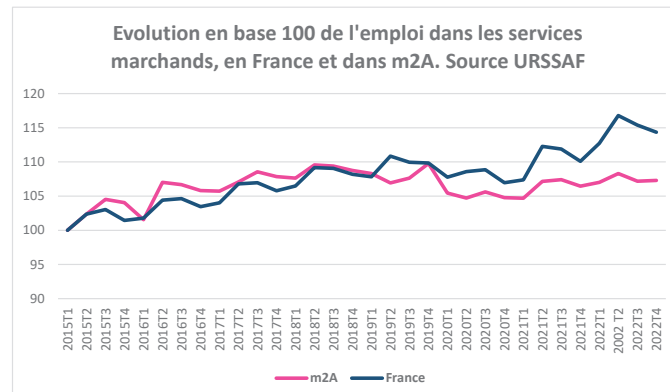
Décembre 2022	14 578
var / 2021	-109
var / 2019	-137
var / 2015	-333

Les effectifs des services marchands

Le vaste secteur des services marchands (transport/entreposage, hôtellerie-restauration, services aux entreprises...) est le plus employeur de m2A avec 26 402 postes.

Ce secteur peine à se relever de la crise sanitaire. Il a à peine gagné 200 postes en fin 2022 par rapport à fin 2021 et est loin d'avoir retrouvé son niveau de 2019 (-609 postes).

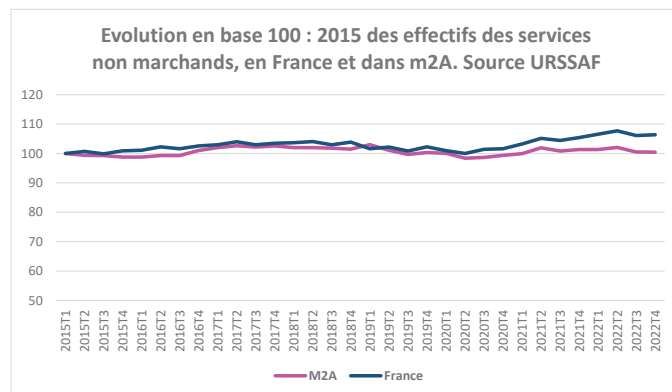
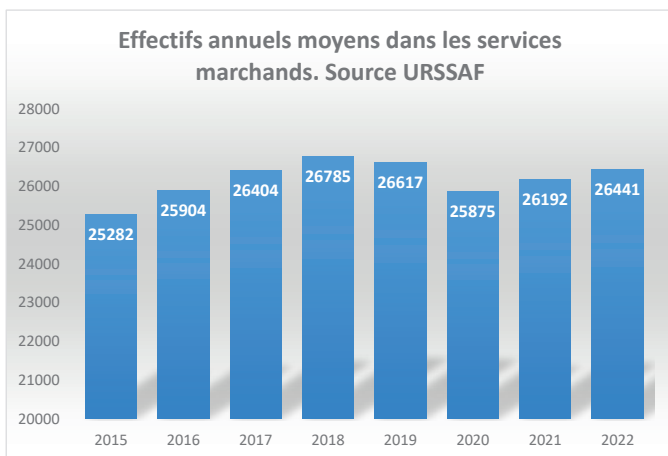
Jusqu'à 2019, le taux de croissance des effectifs était proche du taux national, mais la crise sanitaire a marqué un décrochage particulièrement marqué dans l'édition



et l'audiovisuel (-126 postes), la finance et les assurances (-127 postes), les activités de soutien aux entreprises (-373 postes), les activités juridiques, d'ingénierie et de conseil (-126 postes). A noter que dans ces dernières activités, l'agglomération mulhousienne connaît depuis longtemps un déficit par rapport au niveau national, qui s'aggrave donc.

Les effectifs des services non marchands

Les effectifs dans ces activités sont très stables dans le temps. Contrairement au niveau national, où les effectifs croissent depuis 2019.

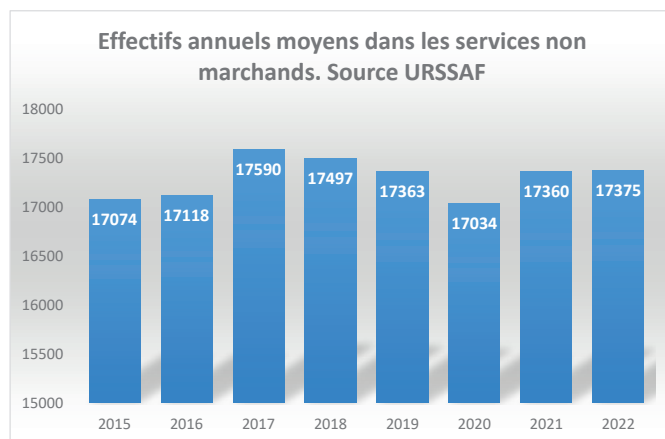


Malgré ce, depuis 2015, ce secteur a vu ses effectifs croître, comme en témoigne l'évolution des effectifs annuels moyens qui ont augmenté de 1 159 postes par rapport à 2015 et de 249 postes par rapport à 2021. Les effectifs moyens de 2022 ont presque retrouvé leur niveau de 2019 (-176 postes)

En 2022, les activités pour la santé humaine et l'éducation ont gagné quelques emplois, ce qui n'a pas été suffisant pour compenser ceux perdus dans les activités artistiques et récréatives ou encore dans l'action sociale. Dans l'ensemble, les effectifs (moyens) sont revenus à leur niveau de 2019 et sont supérieurs de 301 postes à ceux de 2015.

L'emploi des services marchands

Décembre 2022	26 402
var / 2021	+202
var / 2019	-610
var / 2015	+1 793



L'emploi des services non marchands

Décembre 2022	17 262
var / 2021	-158
var / 2019	+19
var / 2015	+75

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Pour voir comment l'emploi a évolué, on peut travailler en flux (comparer l'emploi en fin de trimestre de chaque année par exemple) ou, pour éviter les variations peu significatives, comparer les effectifs moyens annuels.

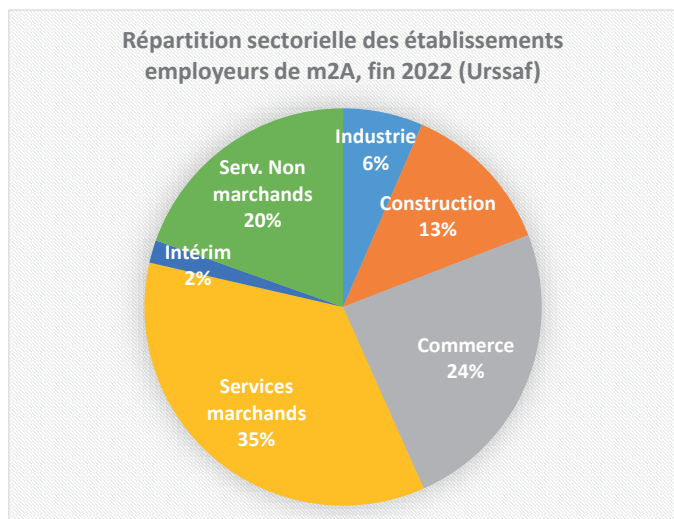
Quel que soit le choix réalisé, les données indiquent qu'en fin d'année 2022, le volume d'emploi salarié du champ marchand de l'agglomération mulhousienne se situe à un niveau très proche de celui de 2015, c'est-à-dire avant la reprise post-crise financière de 2008. On est donc loin du niveau d'emploi de 2019.

Secteurs	En flux			En moyenne annuelle		
	fin 2022	var 2021/2022	var 2015/2022	Année 2022	var 2021/2022	var 2015/2022
Industrie	14 316	20	-2 578	14 306	-75	-2 428
Construction	6 862	-117	416	7 077	16	717
Commerce	14 578	-109	-333	14 519	-32	-621
Serv mar- chands	26 402	201	1 793	26 441	249	1 159
Serv non marchands	17 262	-158	75	17 375	15	301
Intérim	3 610	769	750	4 419	965	764
Total	83 030	606	123	84 137	1138	-108

L'EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS

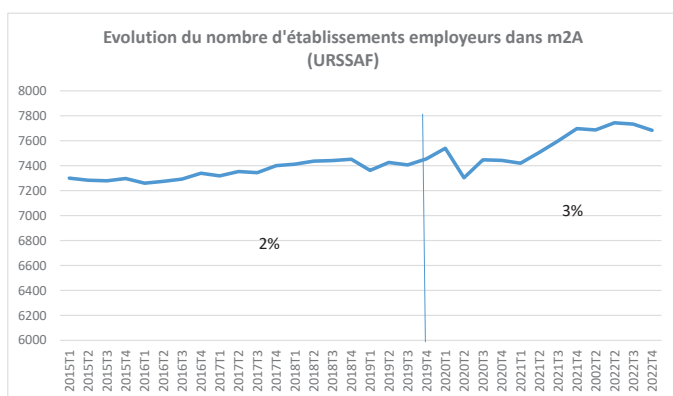
On compte, à la fin de l'année 2022, 7 684 établissements employeurs, dans le champ marchand et dans l'agglomération mulhousienne.

Sans surprise, les établissements tertiaires dominent largement, l'industrie et la construction ne représentant que 19% des établissements.



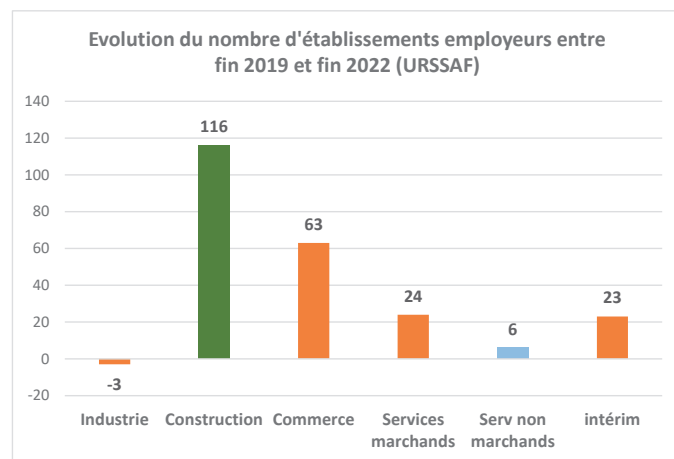
A noter que l'industrie est le seul secteur qui a perdu des établissements depuis 2015: Sur les 570 présents en 2015, il n'en subsiste que 500 en 2022.

Le plus surprenant est l'évolution du nombre d'établissements. Alors que de 2015 à 2019, le «stock» d'établissements n'a cru que de 2%, (soit +155 établissements employeurs), l'augmentation est de 3% entre 2019 et 2022 (soit +229 établissements).



Un tassement de l'augmentation du nombre d'établissements est certes observé (-14 établissements entre 2021 et 2022) au cours de l'année 2022, mais le nombre d'établissements reste élevé. La catastrophe annoncée n'a donc pas (encore?) eu lieu. A moins que des établissements nouveaux n'aient remplacé les établissements défaillants.

Certains secteurs se sont montrés plus créateurs que d'autres. C'est particulièrement le cas du secteur de la construction (+116) et du commerce (+63). L'industrie continue de perdre quelques établissements et il s'en est créé très peu dans les services non marchands.



Quoi qu'il en soit, cette croissance du nombre d'établissements qui est constatée partout en France, à de quoi surprendre.

Certains experts s'alarment car si, en France, le niveau des défaillances en 2022 (45 000) n'a pas encore retrouvé celui de 2019 (51 000), cela pourrait être fait dès 2023.

Sont en cause les entreprises «fantômes» qui ne pourront rembourser leur Prêt Garanti par l'Etat ou leurs créances URSSAF, les entreprises qui ont du faire face à une forte croissance des prix des matières premières et des énergies et qui ne sont plus compétitives ou encore celle qui font face au durcissement des conditions de crédit et à la remontée des taux.

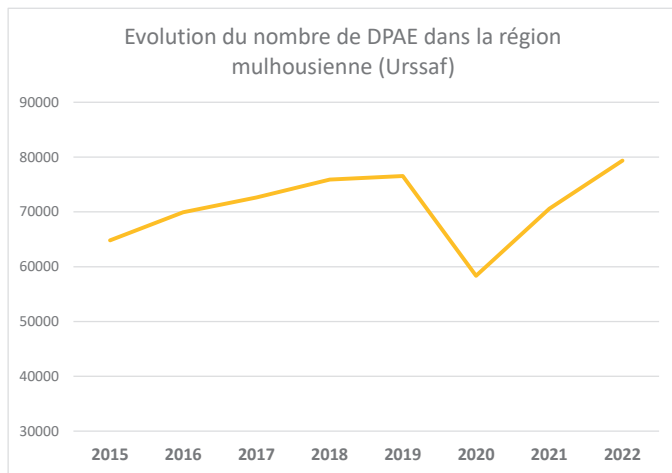
Les défaillances d'entreprises en augmentation depuis 1 an Nb cumulé sur 1 année



Les Echos du 6 avril 2023. Source : Banque de France

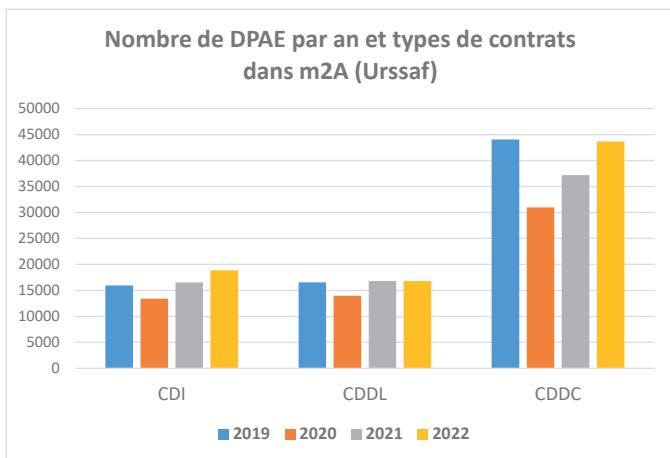
L'ÉVOLUTION DES CONTRATS DE TRAVAIL

Le marché local de l'emploi s'est montré dynamique en 2022, avec une croissance des DPAE de 12,5% par rapport à 2021. Le nombre de DPAE est ainsi supérieur à celui de 2019.



Les CDD courts représentent la part la plus importante des déclarations : 55%. Après un effondrement en 2020, ils ont progressé fortement en 2021 et 2022 (+17%), et retrouvent presque leur poids de 2022.

Le nombre de CDD longs est stable et leur part dans l'ensemble est de 21%.



Les CDI, qui pèsent maintenant pour 24% du total sont en progression par rapport à 2021 de 14%. L'emploi dans la région mulhousienne est donc moins précaire, en 2015, on ne comptait que 17% de CDI parmi les DPAE.

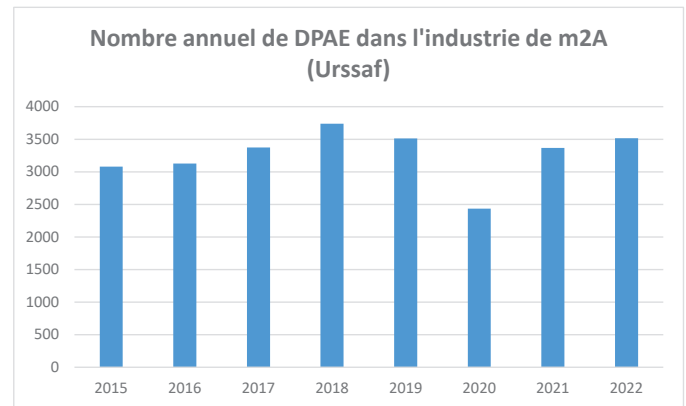
Mais la situation est toujours très différente d'un secteur à l'autre.

A savoir

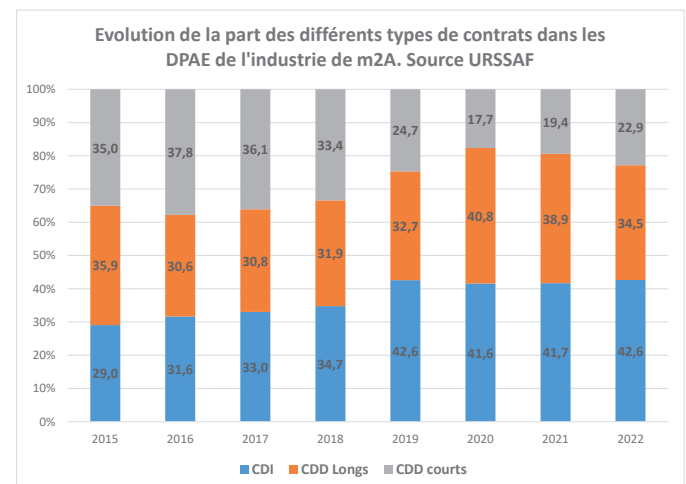
La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

Les DPAE de l'industrie

Dans l'industrie, le nombre de DPAE est revenu au niveau de 2019 avec un peu plus de 3 500 contrats.



Les activités industrielles sont de grandes pourvoyeuses de CDI (qui représentent presque 43% des embauches). Leurs emplois y sont plus stables (et le plus souvent à temps complet), avec globalement, un taux de démissions beaucoup plus faible que dans les autres secteurs d'activi-



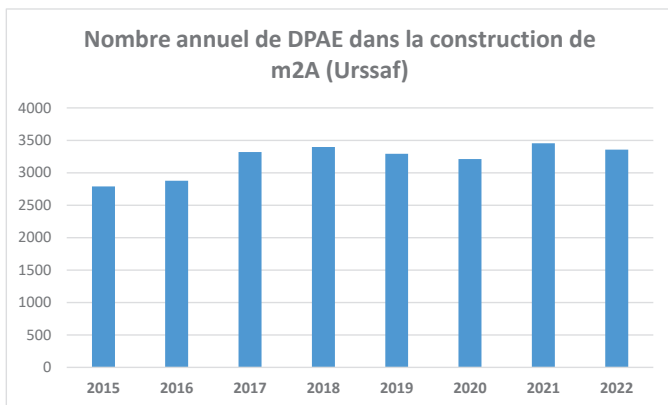
tés¹. Ce qui est sans aucun doute lié au niveau de salaire plus élevé que dans les autres activités.

On n'y trouve que 23% de contrats courts, mais il faut préciser que les entreprises industrielles préfèrent recourir au travail intérimaire. Selon la DREETS, 50% des 10 338 contrats en cours en fin d'année 2022 dans le Haut-Rhin étaient conclus dans l'industrie. C'est dire que la précarité de l'emploi y prend d'autres formes.

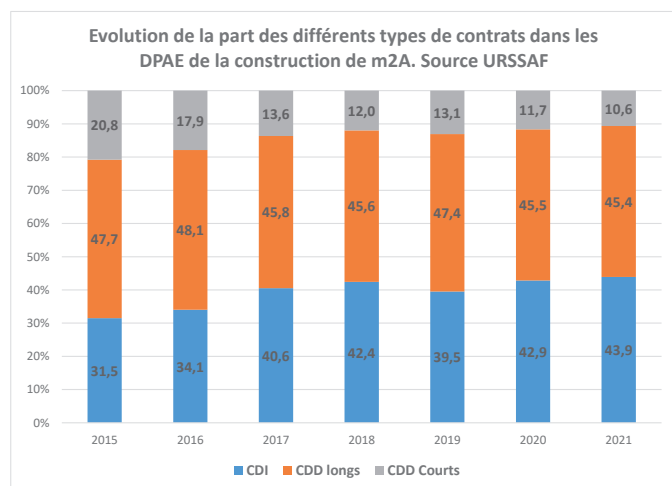
1) DARES, Dans quels secteurs les démissions de CDI augmentent-elles le plus?, 3 avril 2023. Le taux de démission de CDI est de 6% dans l'industrie en 2022, quand il est de 31% dans l'hôtellerie-restauration.

Les DPAE de la construction

Dans ce secteur, les embauches sont restées à un niveau élevé, supérieur à 2019, mais moindre qu'en 2021, ce qui



s'explique sans doute par le léger tassement des effectifs constaté au cours de l'année. Comme l'industrie, la construction se caractérise par un niveau élevé de CDI. Mais ce secteur présente un taux de CDD courts encore plus faible (10,6%), au profit des CDD longs. Et, à la diffé-



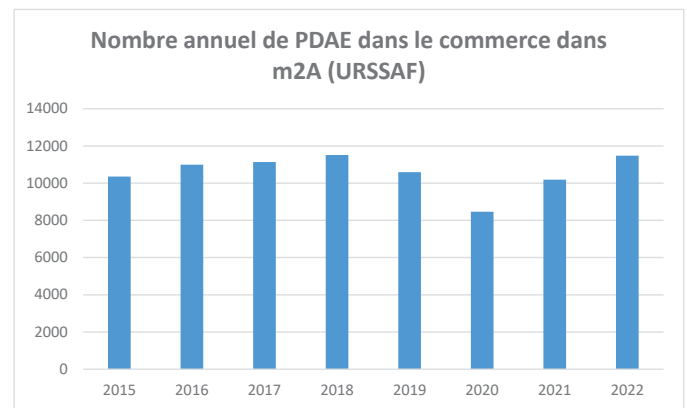
rence de l'industrie, le secteur de la construction recourt relativement peu à l'intérim : 13,6% des effectifs intérimaires en fin d'année 2022.

Ce secteur, en 2023, pourrait être porté par la rénovation énergétique des logements. La loi Climat et résilience oblige les propriétaires bailleurs de logements énergétiques soit à vendre soit à rénover. De plus, l'augmentation des prix de l'énergie devrait conduire à intensifier les travaux de rénovation dans l'ensemble du parc. Par ailleurs, de grosses opérations de renouvellement urbain devraient soutenir le secteur dans les années à venir.

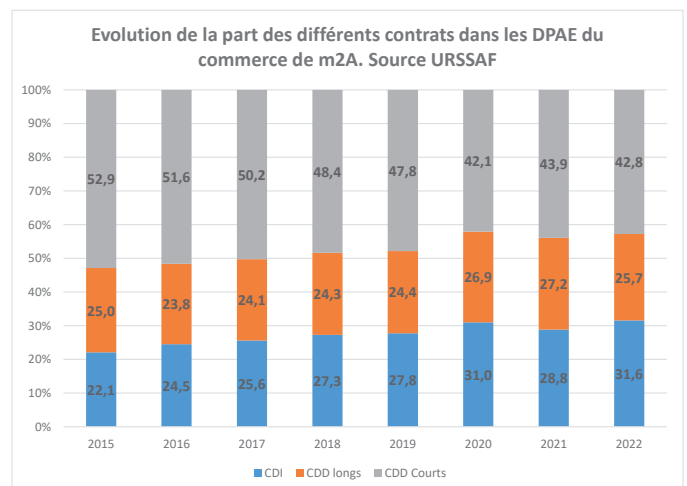
Mais, d'un autre côté, l'augmentation des prix des logements neufs et l'augmentation des taux d'intérêt rendent plus difficile l'accès au crédit pour bon nombre de ménages, ce qui devrait se traduire par une baisse de la mise en chantier de logements.

Les DPAE du commerce

Dans ce secteur, le nombre de DPAE de 2022 est supérieur à celui des années antérieures, avec un rattrapage progressif après un creux marqué en 2020.



Dans le commerce, la part des CDI augmente progressivement depuis 2015 et, parallèlement, la part des CDD courts se réduit de presque 10 points sur cette période.

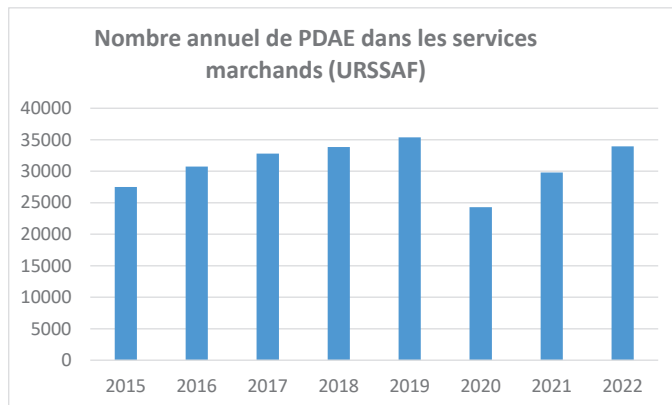


Ce mouvement «vertueux» est peut-être à mettre en relation avec le fait que le commerce est le secteur, après l'hôtellerie-restauration, où le taux de démission est le plus élevé. Il est de 12,8%, pour une base 100 au dernier trimestre 2019 et en hausse de 2,5 points. Plus généralement, les horaires coupés, les faibles rémunérations ou le relativement faible niveau de qualification des emplois dans ce secteur ne plaident pas en faveur de la stabilité de l'emploi.

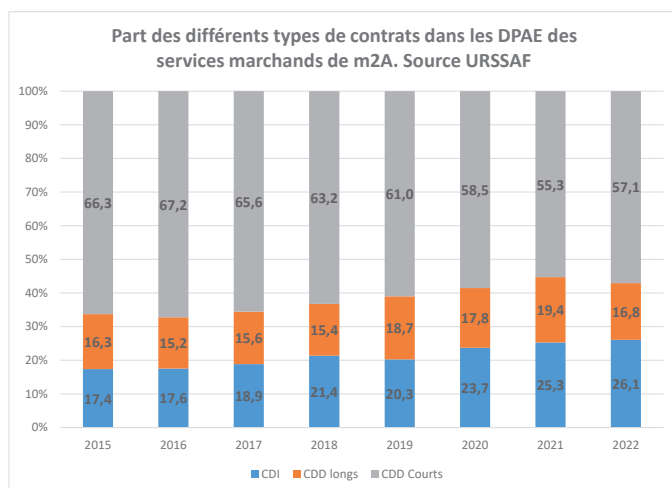
C'est sans doute pourquoi les CDD courts représentent encore presque 42% des contrats passés. Ces contrats permettent également aux entreprises de faire face aux variations «saisonnères» de leur activité marquée par des pics importants lors de certains événements (soldes, «black friday»...) ou à certaines occasions (Noël, Fêtes diverses...).

Les DPAE dans les services marchands

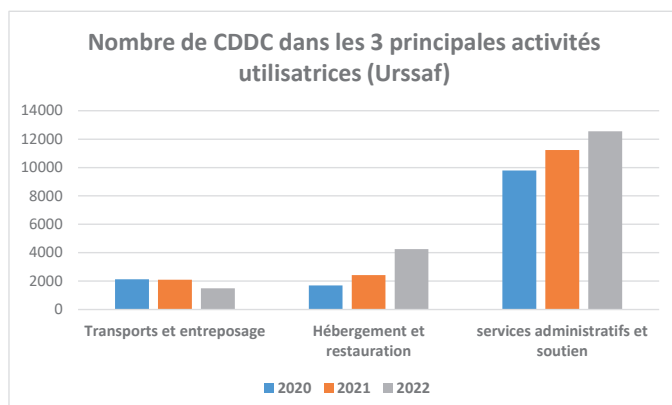
Le nombre de DPAE repart à la hausse en 2021 et 2022, mais avec une dynamique assez faible. Toutefois, leur niveau est peu ou prou revenu à celui de 2018/2019.



Une croissance de la part des CDI est également observée. Mais elle ne s'élève qu'à 26%, pour 57% de CDD courts. Ce niveau de CDD courts, en baisse depuis 2015, reste donc à un niveau élevé, alimenté notamment par les activités de services administratifs et de soutien aux en-



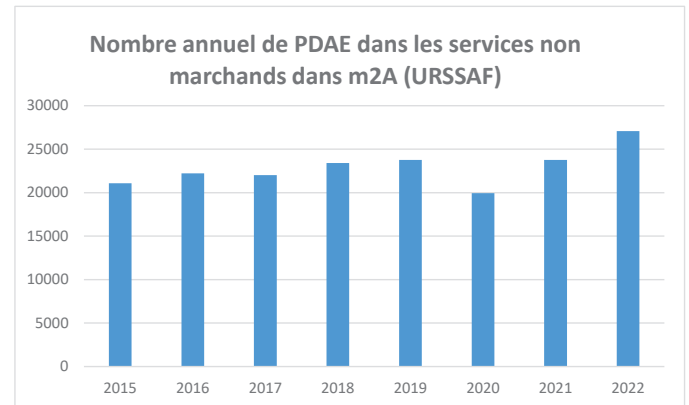
treprises et l'hôtellerie-restauration. Parmi les 3 activités les plus utilisatrices de CDD courts, seul le transport-entrepasage voit sa part de CDD courts refluer, sans doute en lien avec les difficultés de recrutement qu'il rencontre.



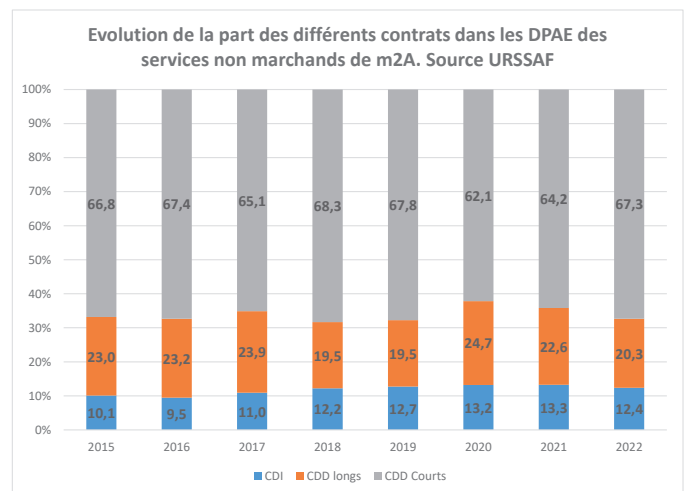
Les DPAE des services «non marchands»

Ces activités sont assez atypiques.

D'une part, le nombre de DPAE a très fortement cru en 2021 et en 2022, pour s'établir à un niveau record depuis 2015.



D'autre part, dans ces activités, domine très fortement la part des CDD courts qui s'établit à 67,3% en 2022. Contrairement aux autres secteurs d'activités, cette part ne baisse pas sensiblement depuis 2015, et la part des CDI n'augmente que très peu. Elle n'atteint que 12,4% en 2022.



Deux activités dans ce groupe ressortent. Les activités sociales et les activités artistiques et récréatives. A elles deux elles représentent 88% des CDD courts du groupe.

Les CDD courts représentent 70% des embauches dans le secteur de l'action sociale et 90% des embauches dans les activités culturelles et récréatives.

Il ne faut donc pas trop s'étonner que, dans ces activités, de très importantes difficultés de recrutement soient constatées, d'autant que les salaires moyens y sont les plus faibles de tous les groupes d'activités.

Evolution des DPAE depuis 2019

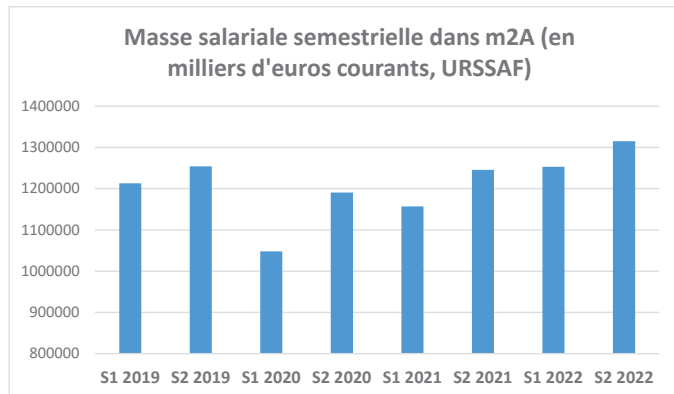
L'année 2020 a marqué un coup d'arrêt aux embauches dans toutes les activités sauf la construction qui n'a pas connu de hausse importante des DPAE en 2021. Contrairement aux autres secteurs, en 2022, les contrats passés baissent légèrement, ce qui est lié à la légère baisse des effectifs du secteur.

Dans les autres secteurs, une reprise forte des embauches a eu lieu en 2021, qui se poursuit, plus faiblement, en 2022. Au total, le nombre de DPAE est supérieur à celui de 2019 dans tous les secteurs.

	Evolution du nombre de DPAE			
	2019	2020	2021	2022
Industrie	3512	2436	3366	3516
Evolution n-1		-31%	+38,2%	+14%
Services marchands	35382	24293	29786	33942
Evolution n-1		-31,3%	+22,6%	+14%
Services non marchands	23755	19942	23764	27065
Evolution n-1		-16%	+19,2%	+13,9%
Commerce	10595	8457	10193	11475
Evolution n-1		-20,2%	+20,5%	+12,6%
Construction	3292	3212	3453	3358
Evolution n-1		-2,4%	+7,5%	-2,8%
Ensemble	76536	58339	70562	79356
Evolution n-1		-24%	+21%	+12,5%

L'ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DANS M2A

La masse salariale versée par les entreprises du secteur marchand a fortement progressé en 2022, tout particulièrement au second semestre. Elle est passée de 2,4 Mds d'euros à 2,6 Mds d'euros.



Deux choses peuvent expliquer cette croissance.

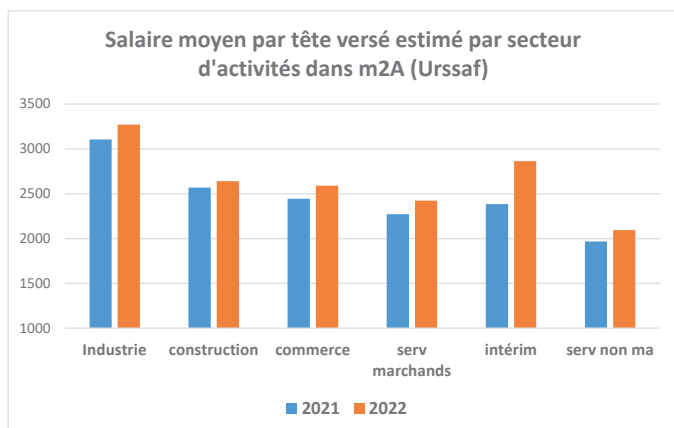
- D'une part, une variation positive du nombre de salariés ;
- d'autre part, une croissance des salaires.

C'est pourquoi, pour faire la part des choses, il vaut mieux raisonner en termes de salaire moyen par tête en rapportant donc la masse salariale versée et le nombre moyen de salariés.

Pour l'ensemble des secteurs, la progression du salaire moyen entre 2021 et 2022, est de 6,4%. Cette hausse a essentiellement eu lieu au second semestre.

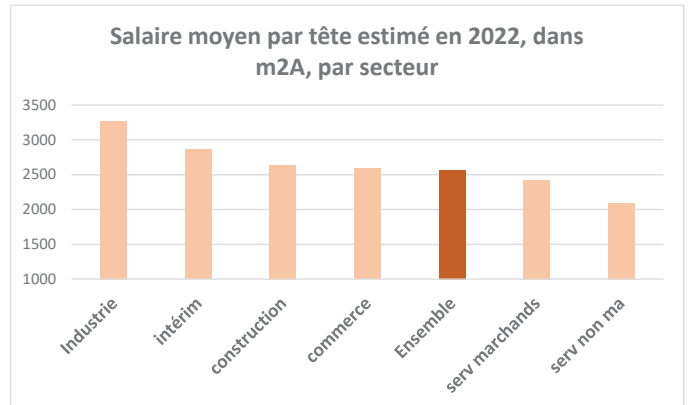
Deux secteurs se distinguent :

- L'intérim où la croissance atteint 20%
- La construction où la hausse n'est que de 2,8%



Les autres secteurs connaissent tous une croissance du salaire moyen par tête comprise entre 5 et 6% entre 2021 et 2022.

Le graphique précédent est l'occasion de rappeler l'échelle des salaires selon les activités avec, largement en tête, les activités industrielles et, en queue de peloton, les services non marchands.



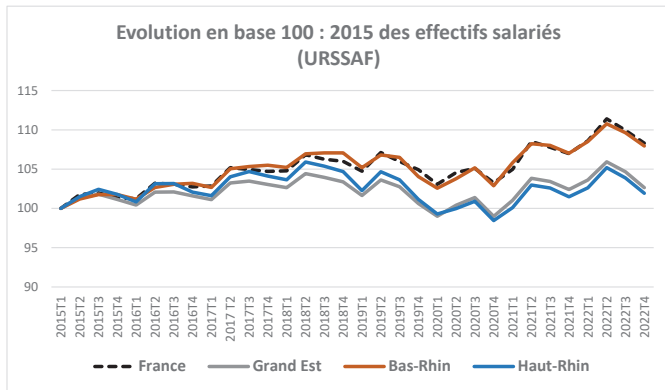
Les écart de salaires entre les types d'activités sont très importants.

- Pour l'année 2022, le SMTP estimé est de 3 271€ dans l'industrie. L'intérim est proche, ce qui est logique, la moitié des emplois intérimaires étant dans l'industrie.
- Viennent ensuite la construction et le commerce où le SMTP est légèrement supérieur à la moyenne (2 567€).
- Les services marchands ont un SMTP légèrement inférieur à la moyenne.
- Les services non marchands ferment le ban avec un SMTP estimé de 2 093€. Soit un écart mensuel de 1 178€ avec celui de l'industrie. Non seulement le salaire horaire y est inférieur, mais les conditions d'emploi sont plus défavorables avec beaucoup d'emplois à temps partiels.

ET AILLEURS DANS LE SUD ALSACE ?

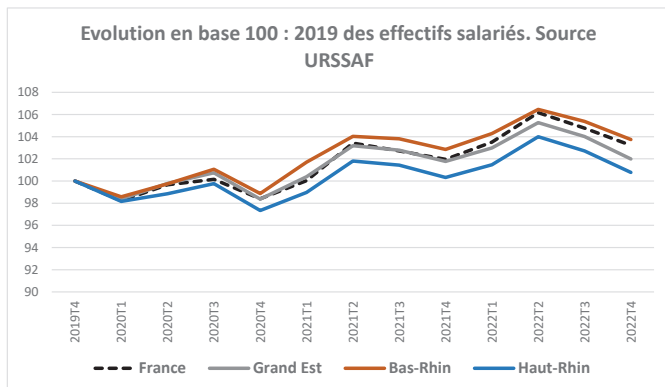
Au niveau départemental

Il n'y a pas de changement majeur par rapport au bilan de l'année 2021. Avec pour base 100 l'année 2015, il est clair que le département du Haut-Rhin est nettement moins dynamique que celui du Bas-Rhin, lequel suit une pente identique à celle de l'emploi national.



Le Haut-Rhin quant à lui colle à l'évolution des effectifs de la Région Grand Est.

Si l'année 2019 est prise en référence, les choses se compliquent parce que le Haut-Rhin se montre moins dynamique que la Région Grand Est. Sa capacité à rebondir est moindre.

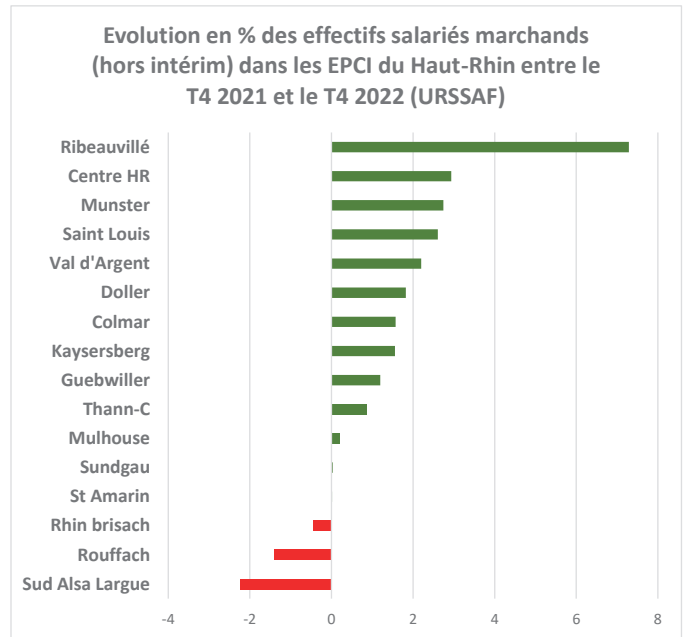


L'emploi salarié total n'a cru que de 0,8% entre 2019 et fin 2022 alors qu'il a augmenté de 3,7% dans le Bas-Rhin, de 3,2% en France et de 2% dans le Grand-Est.

Au niveau des intercommunalités du Haut-Rhin

La situation est très contrastée. Entre la fin 2021 et la fin 2022, l'emploi croît de plus de 7% dans l'intercommunalité de Ribeauvillé, mais il baisse de plus de 2% dans celle du Sud Alsace Largue. Il y a un rattrapage qui s'opère dans la première qui était aussi l'une de celles qui avaient le plus subi les effets de la crise sanitaire en 2020.

Le faible dynamisme de l'agglomération mulhousienne pèse sur le résultat d'ensemble, dans la mesure où, fin

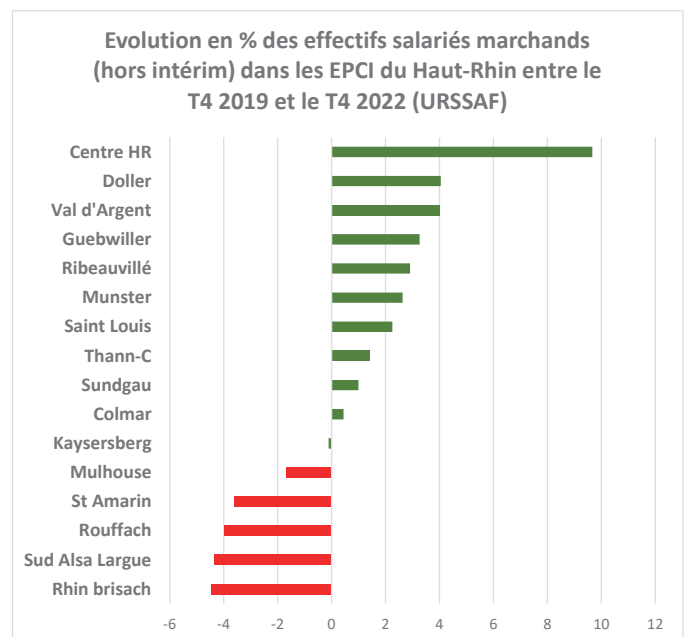


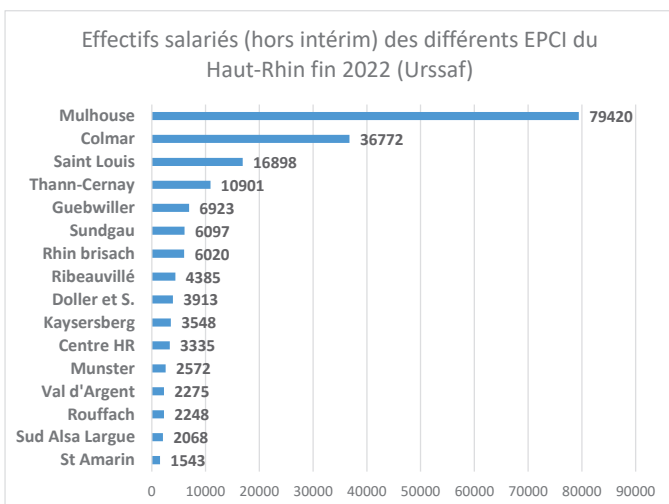
2022, elle représente 42% des effectifs départementaux. Il ne s'y est créé que peu d'emplois (hors intérim) entre 2021 et 2022.

Par rapport à l'année 2019, l'emploi y a même régressé (-1,7%) et cette perte ne peut être compensée par les évolutions positives de l'emploi sur quelques territoires qui sont relativement peu employeurs.

Par rapport au bilan de l'emploi 2021, le classement n'a que peu évolué, tous les EPCI en rouge fin 2021 le sont également fin 2022, sauf Ribeauvillé.

A noter que le Val d'Argent qui a connu de fortes pertes d'emploi dans le passé figure ces dernières années parmi les territoires les plus créateurs d'emploi.





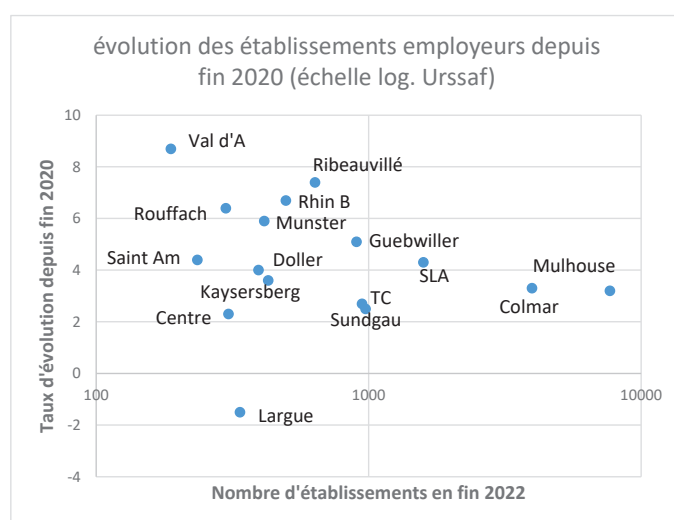
L'emploi est fortement concentré dans quelques intercommunalités. Mulhouse (42%), Colmar (19,5%), Saint Louis (8,9%) et Thann-Cernay (5,7%). A elles quatre, elles pèsent pour 76% de l'emploi du département. Si, dans ces principales agglomérations, les évolutions de l'emploi sont faibles voire négatives, alors les résultats de l'ensemble du département le sont.

Des créations d'établissements dans presque tous les epci

On observe une croissance du nombre d'établissements dans tous les EPCI, sauf Sud Alsace Largue.

Cette croissance (en %) n'est pas liée ou proportionnelle au stock initial d'établissements. Des intercommunalités peu dotées comme le Val d'Argent, Ribeauvillé, Rouffach ou Rhin-Brisach ont des taux de croissance de plus de 6% entre fin 2020 et fin 2022.

Les plus grandes agglomérations (Colmar et Mulhouse) qui étaient déjà bien dotées, ont des taux de croissance compris entre 2 et 4%.





A lire sur www.afut.org

Bilan de l'année 2017, un peu d'optimisme, juin 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mai 2019

Bilan de l'année 2019, mai 2020

Bilan d'une année 2020 hors norme, avril 2021

Bilan de l'année 2021 : un COVID long?, mai 2022



agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace
33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE
www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Conception et rédaction

Didier Taverne

didier.taverne@afut-sudalsace.org

Photographies

Afut-sudAlsace, sauf mention contraire

Avril 2023

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.